athlétisme AUVERGNE RHÔNE-ALPES

ASSEMBLEE GENERALE 2021

Samedi 01 avril 2023 – Châtillon sur Chalaronne

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Accueil

Marcel Ferrari indique que nous sommes de retour à Châtillon-sur-Chalaronne pour cette assemblée générale de la Ligue. Nous y étions venus en 2007.
L'athlétisme à Châtillon a toujours su fournir des athlètes performants, mais le manque d'installations spécifiques de qualité est toujours un facteur limitant dans l'animation d'un club.

Je passe donc la parole aux représentants locaux.

- **Jean-Pierre Collovray, Président de Châtillon Athlétisme**

Au nom du club je vous souhaite à tous la bienvenue. Merci au Maire de Châtillon, Monsieur Patrick Mathias et son adjointe en charge du sport, Mme Sylvie Biajoux, d'être présents pour l'occasion.

Je remercie également tous les bénévoles du club qui ont participé à cette installation.
Je vous souhaite une bonne assemblée et une bonne saison pour la suite.

- **Sylvia Grand-Clément, Présidente du Comité Départementale de l'Ain.**

Je vous souhaite à tous la bienvenue dans le département de l'Ain et dans cette belle ville de Châtillon-sur-Chalaronne.
Merci au club d'avoir organisé cette assemblée, notamment les bénévoles et leur Président Jean-Pierre Collovray. Je remercie également la municipalité de nous avoir permis d'utiliser cette belle salle.
Bonne assemblée à tous.

- **M. Mathias, Maire de Châtillon-sur-Chalaronne**

Tout d'abord bienvenue à tous pour cette assemblée générale de l'athlétisme. C'est un grand honneur de vous accueillir dans l'espace Bel Air qui est également un hippodrome.
Châtillon est une ville atypique. En effet, elle cumule à la fois une richesse patrimoniale, un site touristique et une économie forte.
C'est une ville médiévale très riche qui a accueilli de nombreux personnages illustrent, dont entre autres, Philibert Commerson, botaniste de Louis XIV et Saint Vincent de Paul qui a démarré ici ses œuvres sociales.

Association Loi 1901 – Agrément FF Athlétisme 110 750 33 21 – Siret n°445 367 220

PARTENAIRES MAJEURS
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
AGENCE NATIONALE DU SPORT
AG2R LA MONDIALE
Carsat Rhône-Alpes

La ville a obtenu 11 labels touristiques, dont les 4 fleurs depuis 1963 (plus vieille ville de France avec ce niveau de label).
Au niveau économique, nous avons la chance d'avoir 120 commerces et une grosse zone industrielle avec notamment Viatrix (ex Mylan), ainsi que MSA, leader mondial de fabrication de casques de pompier.
L'athlétisme est un sport qui représente une passion et un défi pour les athlètes, les entraineurs, et les supporters. Nos athlètes représentent la région dans des compétitions jusqu'au niveau international. Pour cela nous devons travailler ensemble, pour encourager les jeunes à s'impliquer dans le sport avec des équipements de qualités.
Vous êtes ici également pour discuter et prendre des décisions importantes pour l'avenir de notre athlétisme régional.
Nous avons besoin de la coopération de tous pour faire du département de l'Ain et de la Région, un lieu de choix pour le futur de l'athlétisme.

Je vous souhaite une assemblée fructueuse et je vous remercie d'être aussi nombreux.

- **RAPPORT DE LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS ET VALIDATION DU QUORUM**

Patrick Pénichon, Président de la CSR Régionale, indique que le nombre de clubs présents ou représentés s'élève à 145 clubs présents sur 221 clubs de la Ligue (soit 65,61 % des clubs), pour un total de 22 586 voix sur 32 025, ce qui représente 70,52%.

Le quorum est atteint, l'assemblée générale de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes peut valablement délibérer.

- **MISE AUX VOIX DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 26 MARS 2022**

Le compte rendu de l'assemblée générale 2022 est validé à l'unanimité.

- **INTERVENTION DU PRESIDENT MARCEL FERRARI**

Je voulais entamer mon intervention par des remerciements à vous les clubs, non seulement d'être présents aujourd'hui mais aussi pour vos invitations à vos assemblées générales ou diverses animations. Je ne peux pas répondre présent à tout le monde, plus de 220 clubs et des centaines d'animations, c'est très compliqué ! Ne m'en voulez pas, ma non-réponse n'est pas par désintérêt !

La Covid n'est plus qu'un mauvais souvenir, même si en ce début de la semaine, j'ai vu dans le journal qu'il y avait un regain de grippe et de covid dans la Région Auvergne Rhône-Alpes, c'est moins virulent et tant mieux, 2022 aura été une saison complète et presque sans contraintes.

Les activités athlétiques se sont bien déroulées et cela se traduit par la reprise de notre marche en avant aussi bien sur le nombre des licenciés, des résultats sportifs que des actions vers le

sport-santé.

Licences

Au 31 août 2022, nous avons atteint 32025 licenciés et battions notre record de 2019, dernière année normale de référence. Une reprise des licences compétitions et surtout en seniors et masters a été constatée, grâce au fait qu'il y ait moins d'incertitudes sur la tenue des diverses organisations et compétitions.

Info de dernière minute, nous avons battu d'ores et déjà le record établi au 31 août 2022, c'est-à-dire que nous sommes aujourd'hui à 32 036 licences.

Résultats sportifs

2022 a vu, dans l'ensemble, une belle tenue de nos athlètes régionaux sur toutes les spécialités de l'Athlétisme. Nous remarquerons que c'est le Running qui tire tout vers le haut, plus particulièrement le trail et la montagne, où 60 à 75% des podiums aux France et des sélections en équipe de France sont de la régions… Bravo à tous !

Vous en avez les reflets régulièrement sur notre site internet et sur les différents réseaux sociaux modernes !

Pour la première année, les athlètes trailer et montagne se sont vu entrer sur les listes ministérielles de haut-niveau et c'est une juste initiative tant les résultats sont excellents.

Finances

En ce qui concerne les finances, l'heure est à la vigilance, 2023 est la première année où les subventions vont avoir une baisse effective, depuis le temps où cela était ressenti, voir redouté, nous y sommes, hélas !

Les coûts de fonctionnement prennent une forte augmentation et notre masse salariale aura en 2023 une augmentation significative, même si l'emploi de « chargé de développement » est entièrement financé par la Fédération et l'ANS, dans le cadre du « Plan d'investissement et d'accompagnement des territoires » initié en 2022 par la FFA.

Nous aurons l'occasion d'en reparler au moment des différents points financiers, qui seront présentés tout à l'heure par la Trésorière Chantal.

Activités périphériques

Depuis plusieurs années, nous créons et développons de multiples actions qui aident à la promotion de notre sport et l'animation dans les clubs :

- Une agence de voyage « Evasion Athlé »
- Un Fonds de dotation Pierre Quinon – ConnectiSport
- Le Cap Form'Senior
- Du stade vers l'emploi (Job Dating)
- Les formations d'entraînement Trail
- Un meeting international à Lyon (Halle Diagana)
- Le Projet du Grand Stade Porte de l'Isère.
- Une pléiade d'outils d'animation que nous avons présenté lors de la tournée des Comités, ils sont prêts à l'emploi
- … et j'en passe.

Un ensemble de réalisations qui impacteront fortement l'avenir de notre Athlétisme Régional.

Tout comme la mise en place de moyens informatiques et télévisuels, en partenariat avec Arbitrage Athlétisme, lors de nos Championnats Régionaux et évènements d'envergures que

nous voulons très performants et les mettre en évidence.
Ceci est possible grâce à une équipe de jeunes passionnés d'Athlétisme, très motivés et efficaces autour de nos élus du Comité Directeur : Benjamin Riberon, Michaël Jousse et Maxime Zjako qui tirent nos organisations et animations vers le haut.

C'est notre avenir que nous construisons avec toutes ces nouveautés au service de nos clubs, leurs dirigeants, et leurs licenciés.
Nous avons encore un peu plus d'un an pour parfaire notre héritage après les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.
A ce sujet, les JO, nous devrions être plus d'une centaine de Volontaires Techniques Athlétismes et Juges de nos clubs régionaux, à participer aux compétitions d'Athlétisme Stade, marathon et Marche à Paris 2024.
Je terminerai par les traditionnels remerciements.
A tous, Dirigeants, Athlètes, Entraîneurs qui faites notre Athlétisme à tous.
A tous les membres du Comité Directeur de la Ligue et des Comités Départementaux qui nous accompagnent.
Notre personnel de la Ligue et les CTS.
Et enfin, à tous les partenaires institutionnels et privés qui permettent le fonctionnement de l'Athlétisme, à tous les niveaux du club à la Ligue, par leurs aides et leurs investissements pour des installations d'Athlétisme qui permettent la pratique.
Je vous remercie.

- **INTERVENTION DE LA SECRETAIRE GENERALE, ISABELLE BAROTEAUX (RAPPORT MORAL EN ANNEXE 1)**

Isabelle Baroteaux présente une synthèse du rapport moral qui se trouve en annexe de ce compte rendu.

- **RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIÈRE GÉNÉRALE, CHANTAL FERRARI (ANNEXE 2)**

Je remercie tous les membres présents ainsi que les élus, Sylvia Grand-Clément, la présidente du comité départemental, Jean-Pierre Collovray, le président du club et Michel Huertas, le représentant fédéral. J'espère que vous ne m'en voudrez pas trop, de vous abreuver de chiffres, mais, nous nous devons d'être complétement transparents sur nos finances et l'utilisation de nos recettes. J'espère également que vous avez pu récupérer les différents documents financiers sur le site de la ligue.

<u>NOS RESSOURCES</u>
Comme vous le voyez nos ressources sont en hausse de 24%, grâce notamment aux recettes enregistrées dans autres produits et partenaires, elles seront détaillées dans les diapositives suivantes
Les cotisations représentaient 48% de nos ressources en 2021 le ratio était de 42% en 2022

- *Cotisations*

Elles sont en légère augmentation de 10%. La période de mutation étant libre, je pense que c'est ce qui explique cette augmentation de 35%. La somme des 2/3 des licences encaissée fin 2021 est plus importante qu'en 2020. De plus, au 31 août 2022, nous avions 32 025 licenciés contre 27 792 au 31 août 2021, ce qui constitue une augmentation de + 15%.

- *Les subventions*

Présentation des subventions relatives aux contrats d'objectifs, hors évènements exceptionnel ou ponctuel tel que le Meeting de Lyon. Celles-ci sont en progression « sur le papier » de 21%. Cependant, 22 K€ (17 € région et 5 € ANS) comptabilisés en 2022, sont un report de 2021. De plus, concernant la Région, nous avons perçu 95 K€ pour le fonctionnement traditionnel et 47,5 K€ pour le haut niveau, somme que nous n'avons pas perçue en 2021, qui a été une année blanche pour ce secteur et qui disparaitra complètement en 2024.

- *Autres produits/participation = + 62%*

2022 a été une année de reprise complète tant au niveau des compétitions que des stages et des actions du secteur évènementiel.
Dans la ligne divers, son enregistrés les produits financiers, pénalités, abandon de frais de bénévoles…).

- *Partenaires, prestations commerciales*

En hausse de 44% essentiellement le Crédit Mutuel, Carsat et AG2R La Mondiale, Jérôme Villon vous en parlera tout à l'heure. Dans le détail, 22 K€ concerne le MNIL et 42 actions type diagnoform, Olympiades, Urban Athlé ont été organisées, ce qui démontre le dynamisme de notre Ligue. Le secteur marketing est bénéficiaire également de 28 K€.

PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Tous les produits saufs produits financiers et pénalités. Toutes les charges sauf les intérêts des prêts. A noter que les produits ont plus augmenté que les charges.

MASSE SALARIALE

En recul de 5% en raison notamment du départ de la secrétaire comptable au 31 décembre 2021.
La répartition de la masse salariale se présente de la façon suivante en ETP :

- 3 salariés pour l'administration
- 1,2 pour les compétitions
- 1,8 pour le haut niveau
- 2 pour l'évènementiel.

L'exercice comptable se termine donc avec un résultat net de 64 k€. Un peu plus de 16k€ correspondant aux pénalités encaissées, sont comptabilisées dans les produits exceptionnels. Nous n'en tenons jamais compte lors de l'établissement du budget prévisionnel, car nous ne souhaitons pas en faire une variable d'ajustement.

Le secteur administration a un différentiel positif de 289 k€. C'est normal car c'est dans ce secteur que sont enregistrées les cotisations.
Le secteur compétitions, stages et haut niveau sont, quant à eux, déficitaires.
Le secteur formation dégage un excédent de 21 k€. Nous devons remercier Philippe Collard pour tout le travail effectué.
Le secteur marketing est également bénéficiaire de 28 k€.

LE BILAN

Les immobilisations représentent 199 590 € dont 5 640 € correspondent aux parts sociales CERA. Celles-ci baissent tous les ans du fait des amortissements.
Dans les graphiques, vous noterez que dans « autres créances », il faut comprendre que ce sont les produits à recevoir plus les charges constatées d'avance, dont 2/3 des licences encaissées de septembre à décembre.
Dans les « dettes financières », les 113 k€ correspondent au CRD du prêt concernant les locaux (échéances à février 2026), ainsi que les 24 k€ dû à la FFA.
Dans « autres dettes », ce sont entre autres les soldes SIFFA des clubs au 31 décembre (169 k€) et les produits constatés d'avances (dont 2/3 des licences encaissées de septembre à décembre soit 1 356 k€).

Je voulais terminer l'analyse de cette année 2022, en renouvelant tous mes remerciements aux salariés de la Ligue qui ont très efficacement pallié, sur le plan administratif, l'absence de secrétaire comptable, ainsi et surtout à François Jousse, membre de la commission des finances, qui est venu très régulièrement faire « la petite main », pour m'aider sur le plan comptable.

Merci également au cabinet comptable C2EC, Amélie et Xavier Demay pour leurs conseils.

Questions/Réponses

Aurélien Préteseille, Clermont Athlétisme Auvergne
Il y a une augmentation des achats entre 2021 et 2022 ce qui est assez conséquent. Pourrait-on avoir les détails sur la nature de cette augmentation.

Chantal Ferrari
Les plus 30 000 € concernent l'achat de matériel sportif destiné aux centres régionaux d'entrainement.

Marcel Ferrari
Souligne que la comparaison, comme pour tout, est faite par rapport à 2021 alors qu'il y a eu un effondrement de l'activité et des aides cette année-là. C'est la raison pour laquelle les pourcentages paraissent élevés.

Aurélien Préteseille, Clermont Auvergne Athlétisme
Concernant la ligne sous-traitance, pouvez-vous nous dire ce qu'elle comprend ?

Chantal Ferrari
Ce sont tous les intervenants que nous sollicitons comme la sécurité sur nos compétitions, l'animation, les repas des jurys, etc.

Anne Paillet, AAA du Lyonnais
Je n'ai pas bien compris lorsque vous parliez de la subvention de la Région. Pourquoi allait-elle être supprimée ?

Marcel Ferrari
L'année dernière nous avions un contrat de subvention de la région de 95 000 € dans le cadre du Contrat d'objectifs et nous espérons qu'il ne va pas trop baisser.
En revanche, la Région a décidé de ne plus aider le haut niveau. Cela veut dire que les 40 000 € qui nous étaient donnés pour le haut niveau, seront diminués en 2023 de 50% et supprimé en 2024.

De la même manière, du côté du PSF nous enregistrons une diminution de 10% de l'enveloppe.

Anne Paillet, AAA du Lyonnais
Pensez-vous que le Comité du Rhône bénéficiera de cet argent ?

Marcel Ferrari
Ces aides étant attribuées aux structures régionales, il y a peu de chances qu'une déclinaison soit envisagée au niveau départemental par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

▪ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES – ERIC MAS

Les comptes annuels sont établis par le dirigeant de LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES D'ATHLETISME avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de Présentation des Comptes Annuels qui lui a été confiée.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des principes généraux.

Énoncés dans le plan comptable :
- Image fidèle de la situation et des opérations de l'association
- Respect des règles de prudence,
- Respect des obligations de régularité et de sincérité,
- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
Application du plan comptable 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif applicable aux associations concernées.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

• APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

➔Les comptes annuels et le rapport du Commissaire aux Comptes sont approuvés à l'unanimité.

▪ PROPOSITION ET MISE AUX VOIX DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

➔L'affectation du résultat est votée à l'unanimité.

• PRESENTATION ET MISE AUX VOIX DU BUDGET PREVISIONNEL 2023

Ce prévisionnel, proposé par la Commission des Finances, est légèrement déséquilibré de 37k€, malgré une proposition d'augmentation du coût des licences et de la cotisation, cette somme comme vous le voyez sera prise sur les réserves.

Nous prévoyons un peu plus de 211 k€ de dépenses et seulement 110 k€ de recettes supplémentaires par rapport à 2022.

- Compte 60 achat : compte tenu de la recette exceptionnelle provenant des pénalités, nous avons décidé de renouveler les tenues jury (environ 22 k€).
- Compte 61 services extérieurs : le surplus concerne essentiellement les actions réalisées par le secteur évènementiel et notamment le meeting de Lyon.
- Compte 62 autres services extérieurs : nous avons prévu plus de 17 k€ pour la mise à jour de nos supports de communication, +22k€ de primes pour le meeting, + 13 k€ pour le fonds de dotation et enfin, + 22 k€ en frais de déplacements et hébergement pour tenir compte de l'inflation.
- Compte 64 masse salariale : l'augmentation significative s'explique par l'embauche, depuis le 2 janvier, d'un chargé de mission administrative et financières, Bruno Chollat, et d'un agent de développement depuis le 15 décembre 2022, Antonin Bordala. Elle s'explique également par l'augmentation normale des salaires selon la convention collective du sport (CCNS). Cette augmentation devrait cependant être atténuée et n'être que de 45 k€, puisque le poste de chargé de développement doit être pris en charge intégralement par la FFA.

Ces éléments, ainsi que la baisse annoncée des subventions publiques (presque 10% ANS et 50% Région principalement sur les structures de haut niveau qui était de 47,5 k€ en 2022 et qui sera à zéro en 2024) expliquent ce déséquilibre.

Du côté des recettes, l'augmentation concerne le partenariat (meeting de lyon, Crédit Mutuel, Carsat et Pôle Emploi notamment), mais également, comme je vous l'ai dit, par une augmentation contenue des licences qui sera effective au 1er septembre et dont le 1/3 estimé serait d'environ 17 k€.

Notre stratégie est de maintenir un niveau d'activité stable sur le plan technique et sportif (compétitions, stages, valorisation des officiels, suivi haut niveau, etc.) et ce pour plusieurs raisons :

- En cette année préolympique, ce ne serait pas un bon signal de réduire le budget alloué aux actions techniques, les résultats sportifs constatés ces dernières années nécessitant de ne pas relâcher nos efforts.
- Le résultat financier positif de 2022, nous permet de passer un exercice de « transition » et d'absorber l'évolution des coûts.

Ce prévisionnel reste un prévisionnel, mais il nous a semblé important de vous présenter la réalité des faits en laissant apparaître ce déséquilibre. Nous ferons un point sur le budget à mi-parcours, afin de décider des arbitrages nécessaires à faire, car notre objectif malgré tout est de tendre vers l'équilibre pour ne pas trop puiser dans nos réserves qui ne sont pas exceptionnelles et qui fluctuent très rapidement.

Pour cette dernière partie, je laisse la parole à Xavier Demay pour préciser ce dernier point.

Xavier Demay, intervient sur la gestion de la trésorerie de la Ligue et indique qu'il faut savoir faire parler les chiffres.
En effet, si nous prenons les chiffres tels quels on voit avec une trésorerie à 1 million, on peut se dire que nous pouvons tenir sur des années avec ce montant. Mais cette trésorerie doit être mise en relation avec ce que l'on doit (les dettes).
Dans ce million de trésorerie, il y a 400 000 € de licences que vous avez déjà payées. Ces 400 000 € doivent nous permettre d'aller jusqu'au 31 août.
Si on remboursait tout le monde, le solde définitif en trésorerie de la Ligue s'élèverait à 200 000 €. Vous avez vu sur le prévisionnel que les frais de fonctionnement s'élèvent pour une année à 1 400 000 €. Jusqu'au 31 août, nous allons dépenser à peu près 70% de ce budget, soit environ 900 000 €. C'est à peine un quart de réserve sur les frais de fonctionnement que nous pouvons avoir.
Nous ne sommes pas en difficultés, mais avec les baisses des subventions à venir, les retards de paiement de la Région de plus d'une année, nous ne souhaiterions pas que la Ligue soit obligée de faire appel à des découverts bancaires pour lesquels nous serions obligés de payer des agios.

Donc dans le prévisionnel, Chantal Ferrari vous a parlé de hausse de licences, l'objectif c'est simplement d'arriver à maintenir notre réserve pour éviter de faire appel à la banque.

En conclusion, il vaut mieux investir dans notre trésorerie.

<u>Questions/Réponses</u>

Gilles DUPENT, CSBJ Athéltisme
J'avais quelques questions à poser sur le budget prévisionnel.
Au niveau de l'augmentation des cotisations de la FFA, j'ai remis à Marcel Ferrari un courrier à transmettre à André Giraud : 6 € sur 32 000 licenciés, cela fait à peu près 200 000 € de part de la FFA. Il y a certainement une part importante à la FFA qui permet de vivre et nous ne pouvons pas contester cela, mais par contre le retour d'un salarié à 30-35 000 €, cela me parait un peu insuffisant pour justifier ces 200 000 €.
Concernant la gestion, rien ne m'a choqué il faut juste bien penser aux clubs. Le chargé de développement, c'est bien sympathique, mais il viendrait dans les clubs ce serait mieux.
La coopération entre tous et l'organisation générale autour de centres d'intérêts pour l'organisation des clubs, me semble aussi importante que la formation qui est dispensée au niveau de la fédération.

Marcel Ferrari
Pour la première question, je vais répondre car je suis Vice-président de la FFA et c'est moi qui ai défendu le projet au niveau fédéral.
Effectivement, cela aurait pu être 3 € pour la fédération et 3 € pour les ligues. Mais nous avons

souhaité tenir compte de l'athlétisme au complet. Je dénonçais depuis très longtemps que l'on ne s'occupait que de l'athlétisme fédéral et que l'on avait oublié que l'animation sur les territoires relevait des Ligues et des Comités. Le plan de développement fédéral fait 40 pages, mais si on ne valorisait pas les rouages qui vont jusqu'aux clubs, ce plan ne servait pas à grand-chose.

Par ailleurs, il faut aussi faire évoluer certains outils, comme le site internet. Comme l'athlétisme est difficilement visible sur les chaines de télévisions classiques, il était important de produire nous-même des images avec une télé qui nous appartient et qui va pouvoir se développer, ne serait-ce que pour rendre visible notre sport. Aujourd'hui nous ne voyons pas bien à quoi cela va servir, mais aujourd'hui c'est l'image et la médiatisation qui fait que nous serons plus visibles et qui permettra la venue de nouveaux partenaires.

Tout cela est fait pour l'ensemble de l'athlétisme.

Concernant les emplois financés par la FFA, cela est venu d'une réflexion globale pour être solidaire notamment par rapport aux Ligues des outres mer qui, elles, ne s'en sortent pas.
Nous sommes 13 présidents de Ligue métropolitaines et il a fallu en convaincre 12 pour arriver à un projet collectif pour l'intérêt général.

A l'approche des JO de Paris, il me paraissait important d'enclencher ce projet.

Michel Huertas, *Vice-président FFA en charge du Running*
Rebondit sur ce que vient d'évoquer Marcel Ferrari en indiquant qu'il appartient à la Ligue Corse d'Athlétisme." Je suis l'exemple même que s'il n'y avait pas eu ces 6 euros, nous n'aurions jamais eu de salarié dans la Ligue."
Je tiens à rassurer, le dernier comité directeur fédéral a décidé de ne proposer aucune augmentation de part licence à l'Assemblée Générale aucune augmentation de la part FFA jusqu'en 2024.

François Jacquet, Athlé Form 42
Les augmentations que vous nous présentez au niveau de la Ligue, elles viennent en plus de celles des comités.
Il faut tenir compte des capacités financière de nos adhérents.

Marcel Ferrari
C'est vrai que les augmentations se cumulent, mais elles restent relatives. Nous avons aujourd'hui toute une activité périphérique qui peut être une aide pour l'activité de l'athlétisme. Les clubs doivent réfléchir à leur modèle économique.

Cela a été dit à mi mot par le Président de la République, qui a expliqué au mouvement sportif qu'il ne comprenait pas pourquoi l'état devait financier le sport de tout à chacun.
Cela veut dire qu'à terme, nous allons être obligés de financer nous-même notre sport. Quoi que l'on puisse dire, nous avons aussi besoin des instances dirigeantes. Par conséquent, ces dernières doivent aussi vivre pour organiser et développer le territoire.

Maurice Martinetto, AS Aix les Bains
Merci pour la démonstration, tout le monde a compris qu'il fallait passer par une augmentation. Nous sommes d'accord que chacun doit faire un effort.
Pourquoi mettre l'accent sur les benjamins minimes et pas sur les petites catégories alors que

nous faisons de la garderie ?
J'ouvre une parenthèse, la FFA est gentille, mais elle ne connait pas le mot « simplicité » !

Marcel Ferrari
Nous n'avons pas voulu jouer un jeu fédéral en mettant tout au même niveau, car nous n'avons pas au niveau de la Ligue, la même intervention sur toutes les catégories.
Autant pour les benjamins/minimes, nous intervenons beaucoup, autant pour les très jeunes, notre action est minorée.

Daniel Aligne, Pierre-Bénite Athlétisme
Je rebondirai sur ce qu'a dit Maurice, pourquoi sommes-nous licenciés à la FFA, car elle ne nous apporte rien ? Deuxième chose, les agents de développement nous ne les connaissons pas. Qu'est-ce qu'ils vont nous apporter ?

Marcel Ferrari
Le but des agents de développement est de développer l'athlétisme sur l'ensemble des territoires. Leur action est principalement faite sur les endroits où l'athlétisme est peu présente ou désertique.
Il y a des comités départementaux où il y a peu de licenciés et un vrai déficit d'activité.

Béatrice Pfaënder, Vice-présidente en charge du développement de la Ligue
L'agent de développement est en train d'appeler tous les clubs et Bernard Pelletier, pour l'ESL, a été contacté.
Une synthèse sera faite des différents contacts et sera présentée aux clubs.

Représentant d'un petit club
Après l'année de covid nous avons été obligés de ne pas augmenter la licence pour pallier à l'augmentation de la FFA.
Du coup nous nous posons la question de l'intérêt de rester adhérent à la FFA pour financier les athlètes de haut niveau, une TV dont nous ne connaissons pas l'audience entre autres.

Marcel Ferrari
Il y a aujourd'hui un ensemble de choses qui sont faites pour tous les adhérents (labellisation, compétitions, etc…).
L'objectif est aussi d'appartenir à une famille.

François Jacquet, Athlé Form 42
Santé loisir, qu'envisagez-vous pour les clubs ?
Qu'est-ce qui peut nous encourager à rester au sein de la FFA ?
Nous ne voyons pas d'actions concrètes. Quand nous avons un club avec 80% de santé loisir et seulement 20% de compétiteurs, nous nous posons des questions.
Toutes ces augmentations successives, nous obligent à chercher l'argent chez nos adhérents.

Jérôme Villon, Directeur Général de la Ligue
Je me permets de répondre à cette question sans anticiper ce que je vais présenter dans quelques minutes. Du côté du Santé Loisirs nous essayons de mettre en place des dispositifs que l'on porte sur le terrain comme le Cap Form'Senior par exemple, dont AthléForm' 42 est un des premiers clubs à bénéficier puisque ce programme, dédié aux seniors pour leur permettre de se maintenir en autonomie, se fait en prise directe avec les clubs.

Je vous rappelle que ce sera dix villes donc dix clubs qui accueilleront une étape en 2023 et où les clubs ont un rôle important à jouer puisqu'ils nous aident à organiser et encadrer ces séances et pour lesquelles ils sont rémunérés.
C'est exactement la même dynamique sur ce que l'on fait avec l'opération du Stade Vers l'emploi. L'objectif est de déployer sur le terrain, des dispositifs qui sont financés par des partenaires privés mais dont l'augmentation ne suffit pas à combler des pertes quand celles-ci sont brutales comme c'est le cas actuellement.
Mais il y a vraiment cette volonté là et l'Athlé Form 42 en est un bon exemple, puisque la Ligue travaille avec vous depuis de nombreuses années.

➔ Vote du budget prévisionnel :
Contre : 300 voix
Abstention : 2 773 voix
Pour : 25 884 voix

- **PRESENTATION ET MISE AUX VOIX DU MONTANT DES COTISATIONS REGIONALES**

➔ Vote du montant des cotisations régionales :
Pour : 16 427
Contre : 4 686
Abstentions : 7 844

- **RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'AVERNES CONSEIL (COMMISSAIRE AUX COMPTES)**

➔Le renouvellement d'Avernes Conseil est voté à l'unanimité.

- **INTERVENTION DU DIRECTEUR GENERAL, JEROME VILLON (ANNEXE 3)**

Jérôme Villon, présente l'activité marketing et développement de la Ligue.

Effectifs :
Isabelle Baroteaux a présenté les salariés de la Ligue. Je rajouterai juste que le secteur Technique et Sportif voit la promotion de Fabien Loirat comme Responsable des Compétitions et que Thierry Lauron devient Responsable administratif et logistique du pôle technique.
Du côté du Marketing et du Développement, comme il a été dit un chargé de développement a été attribué à la Ligue en la personne de Antonin Bordala et Antoine Augé devient Responsable Marketing.

Enfin, comme vous l'a dit Chantal Ferrari, Bruno Chollat a rejoint l'équipe de salariés au poste de Chargé Administratif et Financier.

Fonctionnement :
Comme vous avez déjà plu le constater, la Ligue tient compte des enjeux de professionnalisation. D'un côté, nous avons une équipe en prise directe avec les clubs, avec une stratégie territoriale comme fil rouge et dont nous souhaitons développer les compétences. C'est pourquoi un plan

de formation est en cours d'élaboration.

De l'autre côté, c'est le développement des outils de communication modernes que vous avez déjà pu constater sur les championnats régionaux en salle et plein air, avec Arbitrage Athlétisme notamment.

La Ligue, pour cela, peut s'appuyer sur des partenaires engagés depuis plusieurs années.

Développement
Nous l'avons un peu évoqué tout à l'heure, mais les annonces plutôt pessimistes sur les aides au développement des structures associatives sportives, nous obligent à repenser notre stratégie de développement.
Depuis plusieurs années, la Ligue a mis en place différents dispositifs et programmes en partenariat avec 14 clubs et 2 comités départementaux : Le Cap Form'Senior, l'action de Job Dating « du Stade vers l'Emploi », le Meeting de Lyon et le soutien d'actions de la FFA sur notre territoire.

Perspectives
Une étude est en cours sur les impacts fiscaux et impôts commerciaux liés au développement de l'activité commerciale de la Ligue. Des propositions seront faites lors du Comité Directeur du 17 juin prochain.

Comme l'année dernière et l'année d'avant, l'agence de tourisme sportif de la Ligue « Evasion Athlé » a été missionnée par la FFA pour gérer l'opération Supporters de l'Equipe de France pour les Championnats du Monde à Budapest cet été.

- **INTERVENTION DU REPRESENTANT DE LA FFA, MICHEL HUERTAS (ANNEXE 4)**

Je remercie Mr le Maire d'accueillir cette assemblée générale dans ces lieux.
J'ai été très heureux de rencontrer pas mal de monde que j'ai côtoyé et que j'ai plaisir à retrouver aujourd'hui.
Merci à tous pour votre présence. Cela témoigne de la vivacité de votre Ligue.
Merci à Marcel d'avoir souligné que le Running était la base des augmentations des licences dans cette Ligue.

Je tiens à remercier les clubs et les délégués de clubs, de votre participation. Les questions montrent que vous participez à l'activité de votre athlétisme régional.
Impulsion 2024
La fédération se veut une instance de proximité, impliquée, innovante et performante. Parmi ses objectifs transversaux, du programme Impulsion 2024 et du plan de développement, il y a le renforcement et le développement des pratiques, la satisfaction des licenciés et des pratiquants, la professionnalisation et la formation des structures et de leurs acteurs, la modernisation et l'adaptation du fonctionnement fédéral et enfin, la structuration du haut niveau et de la haute performance.

Ces objectifs sont recentrés autour de 3 axes prioritaires :
- La transformation et la modernisation.

- Les services adhérents et les structures
- L'emploi formation et professionnalisation.

Tout le détail est présenté aux membres de l'assemblée générale.

Maurice Martinetto, AS Aix les Bains.
C'est très bien d'aller vers de la simplification. Néanmoins, il faut faire en sorte que les conditions d'assurances ne pénalisent pas les clubs, avec des athlètes qui ne les coches pas lors de leur prise de licence, sur leur compte individuel licencié.
On comprend que la FFA souhaite se protéger, mais lorsque l'on prend une licence, le licencié doit accepter toutes les conditions mises en place par la FFA.
La simplification implique qu'il faille faciliter la vie des gens dans les clubs.
Cela évitera d'avoir des licences non comptabilisées parce que les licenciés n'auront pas coché les conditions d'assurances.

Michel Huertas
A titre personnel et de président de club, je rencontre le même problème dans mon club. J'ai souligné cette situation en bureau fédéral.
Nous espérons que pour les années prochaines cela ne se reproduira pas.

Maurice Martinetto, AS Aix les Bains
Pour moi, l''athlète a signé une licence, il doit assumer tout ce que la fédération impose et pas, lorsque l'on ne signe pas les conditions d'assurances, il sort des statistiques.

Anne Paillet, AAA du Lyonnais
Concernant les formations, nos entraîneurs ont beaucoup de difficulté de se former. Il leur faut parfois se déplacer loin, dans d'autres régions, ce qui peut être compliqué. Cela nous coûte également cher au club puisque l'on rembourse nos entraîneurs pour leurs déplacements.
Pouvez-vous nous donner la possibilité d'augmenter le nombre de formations dans la région et de nous aider à simplifier la formation des entraîneurs.

Marcel Ferrari
L'organisme de formation fédéral, pour pouvoir former et exister en tant qu'organisme, a une obligation de structuration.
Les formations coûtent extrêmement cher et donc il est impossible d'ouvrir des formations au niveau local si le nombre de participants n'est pas suffisant.
Pour augmenter le nombre de formations, il faut aussi avoir les formateurs pour les mettre en place. Et parfois ce n'est pas possible, c'est pourquoi vous êtes obligés d'aller dans d'autres ligue pour en bénéficier.

Il faut savoir que le nombre de formations dans la Ligue, est énorme. Nous essayons de décentraliser les formations sur tout le territoire pour les premiers niveaux.
Néanmoins, pour les niveaux supplémentaires, c'est plus compliqué.

Alain Bonardi, Cadre Technique Sportif de Ligue
Sur ce sujet, il y a une collaboration avec les Comités Départementaux, pour harmoniser le calendrier de formation. Ça se met en place, plus facilement sur les premiers niveaux, mais il faut noter qu'il y a un certain nombre de formations qui ont été annulées en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits.

Je profite du sujet sur la formation. Vous avez tous pris connaissance du développement de l'application. C'est un bon moyen pour être informés et trouver la formation qui convient.

- **REMISE DE MEDAILLES**

Christian Mouret – Médaille de Platine FFA
Thierry Fontaine - Médaille de Platine FFA
Pierre Guillon - Médaille d'Or FFA
Christian Bœuf - Médaille d'Or FFA
René Debrion - Médaille de Platine FFA
Alain Novellon - Médaille d'Or FFA

Clôture de l'assemblée générale à 13h00.